

LE GUIDE DE LA REHABILITATION

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer du lancement du chantier de rénovation énergétique de votre résidence.

La société GTM BATIMENT du Groupe VINCI, a été missionnée à cet effet. Elle est en place et a commencé à déployer ses installations de chantier et ces équipes sont à pied d'œuvre. En ce qui concerne la rénovation de la résidence existante, le projet consiste à remplacer les menuiseries extérieures (fenêtres et volets roulants) afin de les remplacer par des fenêtres à double vitrage, renforcer l'isolation globale de la résidence et rénover les façades.

Les travaux débuteront en début d'année 2024 à l'issue d'une période de tests, diagnostics et recensement des contraintes et particularités de chacun des locataires.

Ce guide a pour objet de vous expliquer les travaux que nous allons entreprendre et les modalités d'intervention dans votre logement.



Tout savoir sur la réhabilitation
de votre résidence
Résidence VOUILLE – Paris 15^{ème}



GTM
BÂTIMENT

CALQ
Agence d'Architecture

youfirst
residence
Une marque Cecina

AVANT LES TRAVAUX

La visite préparatoire de votre logement avant les travaux

Votre présence est indispensable.

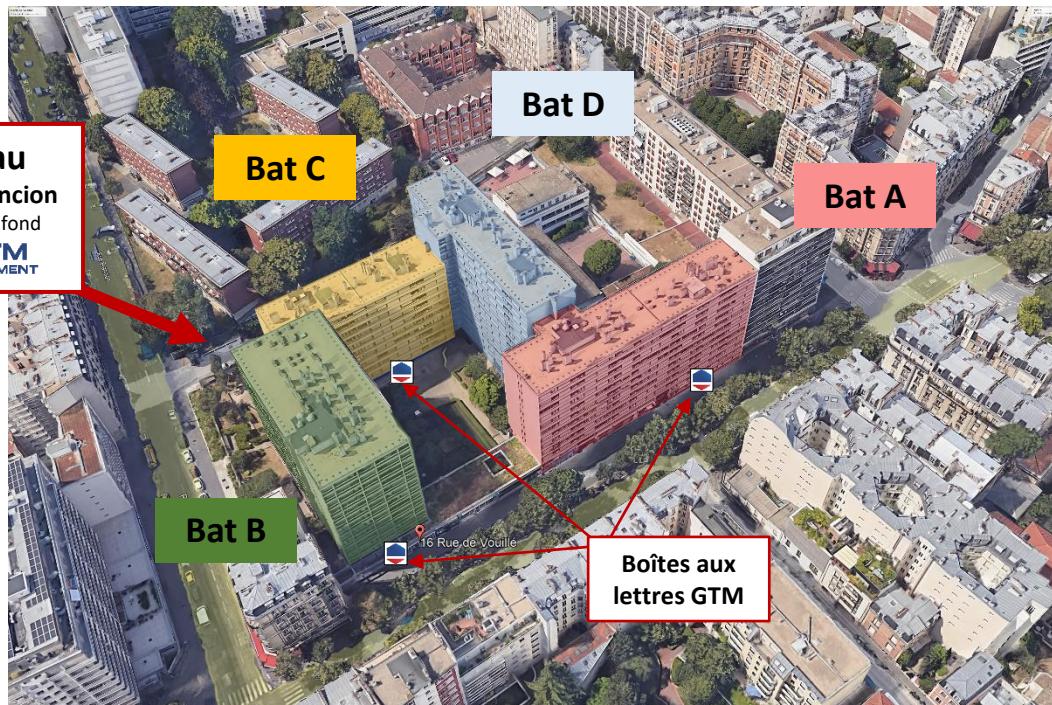
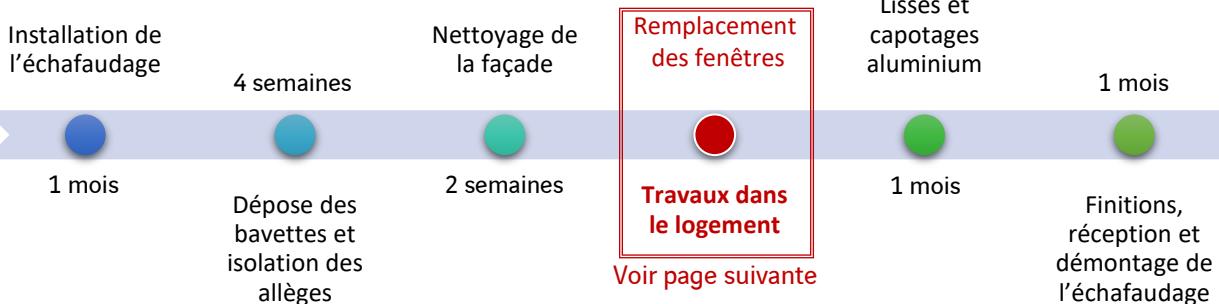
La visite préparatoire de votre logement est organisée avec GTM Bâtiment pour dresser un pré-état des lieux et vous préciser le détail des prestations. Ces informations sont retranscrites sur une fiche travaux qui servira de référence aux intervenants du chantier.

Des photographies pourront être prises pour refléter une mémoire concrète de l'agencement et des installations spécifiques rendant unique chaque appartement.

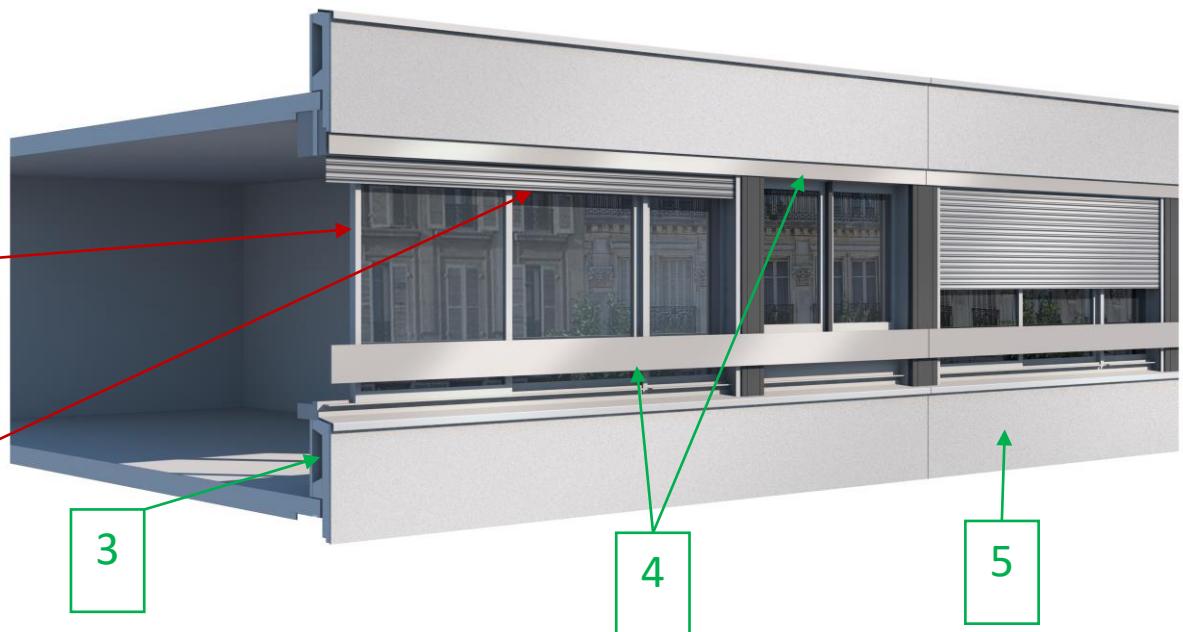
Les modalités de déplacement et de protection du mobilier seront abordées au cours de cette visite. N'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer.

PROGRAMMATION ET PRÉSENTATION DES TRAVAUX

CHRONOLOGIE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX



ZOOM SUR LES TRAVAUX LOGEMENTS



Les travaux depuis votre logement

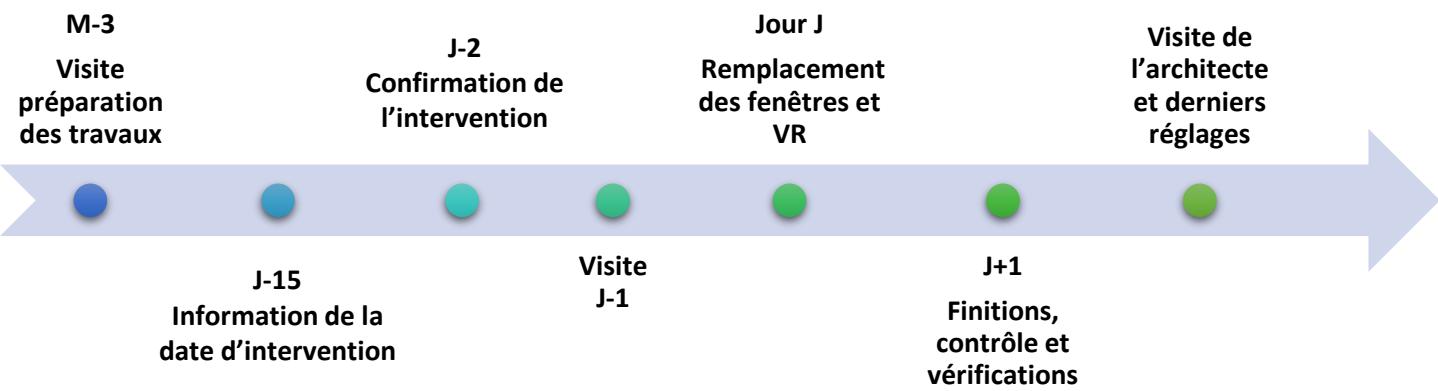
1. Le remplacement de l'ensemble de vos fenêtres
2. Le remplacement de vos volets roulants

Les travaux depuis l'échafaudage

3. L'isolation de l'allège (laine de roche sous fenêtre)
4. Le remplacement du garde-corps et du lambrequin
5. Intervention sur la façade

*Les différentes interventions dans votre logement ne durent pas forcément toute la journée, certaines sont ponctuelles.

CHRONOLOGIE DES INTERVENTIONS DANS VOTRE LOGEMENT



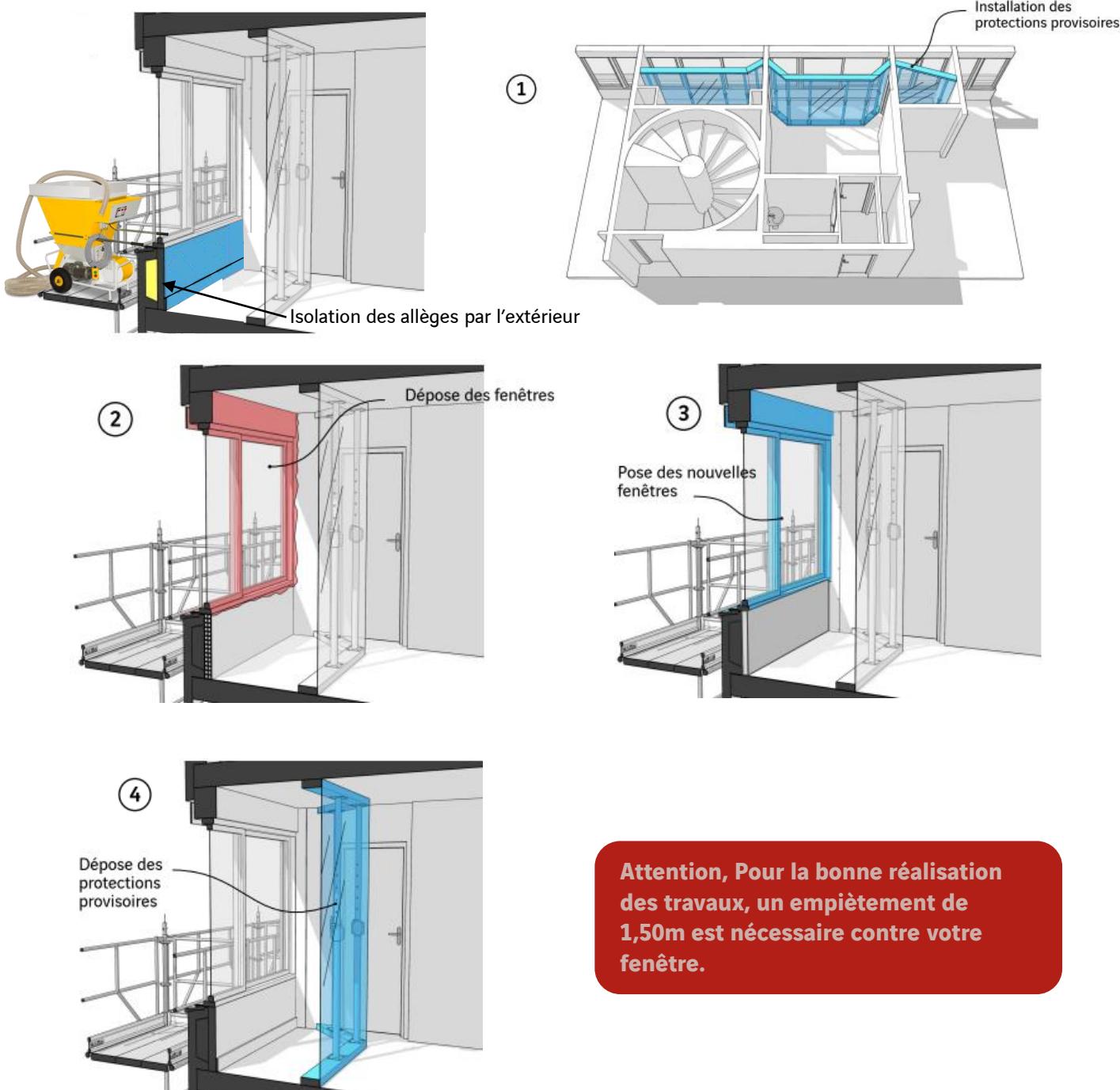
Attention, les logements donnant sur 2 façades seront réalisés en deux interventions distinctes.
Le remplacement des fenêtres d'une pièce se fait toujours dans la même journée.

LE JOUR J-1 ET LE JOUR J

La réalisation des travaux dans votre logement

Lors de la visite J-1 nous venons vous visiter afin de voir si tout est prêt pour le jour J. Un constat rapide a lieu avec vous afin de savoir si le logement est conforme à la visite préparatoire effectuée plus tôt.

Dès le matin du jour J, nos équipes se présentent chez vous pour effectuer le remplacement des fenêtres durant la journée.



Attention, Pour la bonne réalisation des travaux, un empiètement de 1,50m est nécessaire contre votre fenêtre.

Ci-dessus, les schémas détaillés de ce qu'il se passera chez vous le jour J.

L'AVIS DE PASSAGE

L'équipe GTM Bâtiment est présente sur le chantier cinq jours par semaine, non seulement pour conduire les travaux, mais aussi pour vous tenir informés à tout moment. Elle veille à répondre à toutes vos questions concernant les travaux. Cette communication permet d'établir les meilleures conditions d'intervention.

Les interventions dans votre logement vous seront notifiées par un avis de passage pour travaux déposé dans votre boîte aux lettres. Pour l'avis de démarrage, il sera déposé 2 semaines à l'avance. Cet avis est confirmé par un second 48h avant l'intervention.

Un bulletin réponse accompagnant chaque avis est à compléter, détacher et déposer dans l'une des boîtes aux lettres de chantier (6, 18 ou 22 Vouillé) pour communiquer le mode d'accès à votre logement vous convenant.

AVIS DE DEMARRAGE (15 Jours) TRAVAUX LOGEMENT

Madame, Monsieur: Antoine DUPONT

Adresse: 16 rue de Vouillé

N° de logement: 100-1

Paris, le: 30/10/2023

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation que nous ont confié YouFirst, nous devons réaliser les interventions suivantes:

Date	Type	Programme des travaux	Créneau
lundi 13 novembre 2023	J-1	Visite de préparation GTM	Matin
mardi 14 novembre 2023	Jour J	Remplacement de vos fenêtres et volets roulants	De 8h à 17h
mercredi 15 novembre 2023	J+1	Finitions	De 8h à 17h

Ci-contre l'avis de démarrage que vous recevrez dans votre boîte aux lettres 15 jours avant le remplacement des fenêtres.

Type des interventions prévues chez vous

Date et créneau des interventions

Nous vous remercions à cet effet de bien vouloir prendre toutes les dispositions pour faciliter l'accès à votre appartement.

Nous vous rappelons que pour le bon déroulement des travaux, un espace de 1m50 depuis vos fenêtres doit être libéré de tout encombrement (meubles, tapis, ...).

En vous remerciant pour votre coopération, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.

L'équipe travaux
Bureau de chantier GTM:
Ligne Locataires: **06 09 13 39 16**

COUPON REPONSE

A déposer dans la boîte aux lettres du bureau de chantier GTM

AVIS DE PASSAGE 15j
TRAVAUX LOGEMENT

A partir du: lundi 13 novembre 2023

Non du locataire: Antoine DUPONT
16 rue de Vouillé

N° Lgt: 100-1

soit

SERA PRESENT PENDANT LES TRAVAUX

ACCEPTE DE CONFIER SES CLES, SOIT:

NOTE:

Partie à remplir et à nous retourner dans la boîte aux lettres GTM

DURANT LES TRAVAUX ...

L'accès à votre logement

L'accès à votre logement est indispensable. Si vous ne pouvez pas être présent lors de l'intervention, vous pourrez confier vos clés à l'équipe GTM Bâtiment, au bureau de chantier. Un cahier de remise des clés sera mis en place au bureau de chantier. Vous pourrez également les remettre à une autre personne de votre choix (le gardien, un voisin...), en veillant à en informer l'équipe GTM Bâtiment au préalable.



Déplacement du mobilier

Pour faciliter le déroulement des travaux, vous êtes priés de vider et de déplacer les armoires, placards et mobilier localisés à proximité des fenêtres.



Badges

Afin d'être aisément identifiable, toute personne habilitée à travailler dans les logements sera munie d'un badge indiquant : son nom, son prénom, sa photo, le nom de sa société, le nom du chantier et les logos de GTM Bâtiment.

En cas de doute, vous pouvez nous appeler au **06 09 13 39 16**



Plage horaire d'intervention

Les interventions dans votre logement sont limitées à une plage horaire s'étendant de 8h à 18h, du lundi au vendredi.



Les outils

Les compagnons œuvrant dans votre logement seront équipés de leurs propres outils.

Vous n'avez pas à leur prêter de matériel.



Protection des enfants

Pour garantir leur sécurité lors des interventions dans votre logement, les enfants devront être placés sous la surveillance d'un adulte, sans quoi les entreprises ne pourront effectuer les travaux.

Animaux domestiques

Tout animal vivant chez vous devra être signalé lors de l'état des lieux, afin de convenir avec vous, si vous vous absentez pendant les travaux, du mode de garde que vous devrez mettre en place, afin d'éviter tout incident.

La facilité d'accès dans votre logement et le dégagement des zones de travail conditionnent les durées d'intervention.

Protection des logements et nettoyage des zones de travail

Les zones de travail et les lieux de passages seront protégés par les différents intervenants. Ils seront nettoyés à la fin de chaque journée de travail.



! Vous serez informé du démarrage des travaux dans votre immeuble 4 semaines à l'avance.

Après les travaux ...

Fin des travaux
Réception
Levée des réserves

Pour qu'un chantier de réhabilitation s'achève le mieux possible, les travaux de chaque logement feront l'objet d'une réception. Cette étape vise à évaluer et garantir la bonne réalisation des travaux effectués dans votre domicile.

Votre présence est indispensable.

Réception de l'architecte

A l'issue des travaux dans votre logement, l'équipe GTM Bâtiment vous contactera pour convenir d'un rendez-vous, afin de réaliser cette première opération de contrôle effectuée par l'architecte. Un guide d'utilisation des nouvelles installations vous sera remis à cette occasion. Les éventuelles réserves constatées feront l'objet d'une seconde intervention.

L'accès à votre logement est indispensable

Intervention pour la levée des éventuelles réserves

L'ensemble des réserves émises au cours de la réception feront l'objet d'une intervention ponctuelle après avis de passage.

L'accès à votre logement est indispensable

Une équipe à votre écoute ...

Pour tout ce qui concerne les travaux (dates des interventions, signalement de votre absence suite à un dépôt d'avis de passage...), vous pourrez vous adresser au bureau de chantier, soit en vous déplaçant, soit en téléphonant. Une ligne téléphonique est installée dans le bureau de chantier pour recueillir vos messages. Le numéro vous sera communiqué sur les avis de passage. Une boîte aux lettres est disponible au RDC du 6 et 22 Vouillé. Une 3^e boîte est située à côté de la loge du 16 Vouillé.



Un cahier de liaison est mis à disposition dans les loges des gardiens et dans le bureau de chantier. Vous pourrez y consigner vos demandes particulières et observations. Vous serez informés des suites ou réponses données en consultant le cahier et/ou en recevant un avis d'intervention le cas échéant.

Indiquez le plus précisément possible la nature de votre demande, son ampleur ainsi que sa localisation... sans oublier de rappeler votre nom, adresse, numéro de logement et numéro de téléphone, afin que les interventions puissent être effectuées dans les meilleurs délais.

Le Bureau de chantier

Adresse

Au 34 rue Brancion – Au fond à droite de la rampe du parking

Téléphone

06 09 13 39 16

Mail

contactvouille.habitat@vinci-construction.fr

Heures d'Ouverture

Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h (16h le vendredi)

